



# VILLAGES DOGONS

Association régie par la loi de 1901  
6, allée des Primevères - 95360 MONTMAGNY  
01 39 83 24 28 – <http://www.villages-dogons.org>

## RAPPORT D'ACTIVITES ET FINANCIER 2006 /2007

Avec 38 204,93 euros dépensés cette année, l'exercice 2006-2007 se place nettement en tête des cinq premiers exercices de l'association et il porte à plus de 125 000 euros le montant des sommes consacrées aux projets depuis la création de « Villages Dogons » en septembre 2002. Les réalisations de ce cinquième exercice sont les suivantes :

### **1 - Construction du barrage de retenue des eaux de ruissellement pour Koumbé et Guénébana (14 169,83 €).**

La solution finalement retenue par Moussa a été de construire un barrage aux dimensions imposantes, environ 60 mètres sur 40 mètres pour une hauteur maximum de 1,80 mètre, ce qui représente approximativement 2 000 m<sup>3</sup> d'eau ! Le bassin a été totalement rempli fin juin lors d'un seul orage d'une violence exceptionnelle qui a arraché de nombreux arbres, détruit les huttes des villageois et même la maison en pierre construite pour l'instituteur. Un barrage de petites dimensions n'aurait certainement pas résisté à la violente poussée des flots descendus de la falaise, ce qui justifie a posteriori le choix fait par Moussa. Par ailleurs, les habitants de Koumbé et Guénébana sont nombreux à compter sur ce bassin pour développer l'élevage et pratiquer des cultures maraîchères : il faudra beaucoup d'eau pour contenter tout le monde !

Le coût de 14 169,83 € est bien sûr largement supérieur au devis de 10 700 € qui correspondait à un barrage de dimensions plus modestes.

### **2 – Construction d'une deuxième salle de classe pour Koumbé et Guénébana (10 814,73 €) et achat du mobilier scolaire (1 413,96 €).**

Destinée à accueillir les élèves de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> années du cycle fondamental (qui en compte six au total), la deuxième salle de classe a été construite à côté de la première à la demande de la Mairie de Douentza et du CAP (Centre d'Animation Pédagogique). Le deuxième instituteur sera également payé par la commune de Douentza comme le prévoit la convention de partenariat qu'elle a signée avec les villageois et notre association.

### **3 – Construction d'une deuxième salle de classe pour Ewéry (10 278,11 €) et achat du mobilier scolaire (1 413,96 €).**

La première classe avait été financée par l'association « Solid'eau Mali » qui regroupait des élèves, parents et professeurs du lycée Jean Monnet de Franconville (95). Créée pour seulement deux ans, cette association ne pouvait donc poursuivre ce projet. La destination et les conditions de fonctionnement de cette deuxième classe sont les mêmes que celles décrites ci-dessus pour Koumbé.

#### **4 – Don de 65 T-shirts pour la deuxième édition de la journée artistique et culturelle organisée par le lycée Abiré Goro de Koro, qui dépend de l'académie de Douentza (114,34 €).**

Notre association est fréquemment sollicitée à Douentza pour soutenir financièrement diverses manifestations. Nous ne pouvons donner une suite favorable à la plupart d'entre elles, mais nous laissons Moussa apprécier l'opportunité des exceptions.

Cet été, nous avons remis au Directeur d'Académie une trentaine de livres scolaires pour le lycée de Douentza qui a ouvert ses portes il y a peu de temps. Ces livres, et d'autres qui n'ont pas encore pu être acheminés, nous ont été donnés par le lycée professionnel Louis Armand de Montlignon (95) à l'initiative de l'un des enseignants qui y travaille, M. HEBRARD.

Les banques de céréales d'Ewéry et Guénébana ont bien fonctionné, même si elles ont été peu sollicitées car la récolte du mil a été satisfaisante l'an passé malgré l'arrivée exceptionnellement tardive des pluies. A Koumbé, la banque mise en place en 2005 a été scindée en deux pour tenir compte des deux « clans » qui ont des relations difficiles. Pour l'une, tout s'est bien passé mais le fonctionnement de l'autre, celle du clan du chef, n'a pas été satisfaisant. Il a donc été décidé de la suspendre et l'argent a été récupéré par Moussa. La somme figurant au bilan sous la rubrique « prêt banques de mil » est ainsi passée de 3 043,03 € l'an passé à 2 280,79 € cette année.

La somme de 61,28 € qui figure au compte de résultat sous la rubrique « 65862 – perte sur gestion banque de céréales Koumbé 1 » n'est pas imputable à une mauvaise gestion. Un certain nombre de sacs ont dû être revendus sur le marché de Douentza à un prix inférieur au prix d'achat car le mil risquait de s'abîmer s'il restait stocké trop longtemps.

Les conditions d'utilisation du périmètre irrigué d'Ewéry vont être modifiées. Jusqu'à présent, n'importe quel villageois pouvait cultiver une parcelle dans cette zone, ce qui a généré des problèmes que nous avons déjà expliqués, notamment dans le bulletin n°5 de mars 2007. Lors d'une réunion qui s'est tenue le 7 août avec les hommes du village, la création d'une association des « gros travailleurs » a été confirmée. Le lendemain, une réunion avec les femmes a prévu de leur réserver la moitié du périmètre irrigué pour une exploitation collective.

Le compte « 672 créance devenue irrécouvrable sur exercice antérieur » solde ainsi le passé : le prêt de 579,31€ qui avait été accordé au cours de l'exercice 2004-2005 pour acheter des semences destinées à la culture de l'ail est annulé et les villageois sont déliés de leur engagement de le rembourser.

Les recettes, comme les dépenses, ont été particulièrement importantes cette année. La « perte » de 2 982,64 € qui apparaît dans les comptes de cet exercice correspond simplement à l'utilisation d'une partie du « bénéfice » de l'exercice précédent.

#### **1 – Ventes d'artisanat africain**

La somme atteinte cette année (21 625,10 €) représente un record. Le « bénéfice » correspondant peut être estimé à 15 385,04 € = 21 625,10 – 5 413,48 (achats d'artisanat) – 766 (frais d'inscription aux brocantes) – 60,98 (transport sur achat).

Rappelons que l'artisanat est acheté au Mali et au Burkina Faso par Serge et Catherine lors de leurs séjours en février et en été. Les ventes sont réalisées par des membres et sympathisants de l'association :

- auprès de leurs, amis, collègues de travail,
- lors d'expo-ventes dans des brocantes, marchés de Noël ou par l'intermédiaire de comités d'entreprise,
- lors des manifestations organisées par « Villages Dogons » ou d'autres associations amies.

Il convient également de signaler le soutien apporté par l'association « Artisans du Monde » qui expose dans sa boutique d'Eaubonne (rue du Général Leclerc) bronzes et batiks de notre association. Les ventes ainsi réalisées au cours de l'exercice dépassent largement les mille euros.

Voici la liste des différentes manifestations de l'exercice 2006-2007 :

10/09 : forum des associations de Montmagny  
10/09 : brocante de Courbevoie (92)  
14/09 : expo-vente à l'hôpital d'Eaubonne (95)  
16 et 17/09 : fête au village à Cergy (95)  
17/09 : brocante d'Enghien (95)  
7 et 8/10 : journées d'automne à la ferme pédagogique d'Ecancourt – Jouy le Moutier (95)  
14/10 : fête de Villages Dogons à la salle des fêtes de Montmagny  
19/10 : marché bio et solidaire de l'association « Plaine de Vie » à Ezanville (95)  
21 et 22/10 : couleurs et saveurs d'automne à Eaubonne (95)  
18 et 19/11 : marché du monde au conseil général à Nancy (54)  
23/11 : expo-vente à l'hôpital de Montmorency (95)  
25 et 26/11 : XXIIème Festival chrétien du cinéma à Bois-Colombes (92)  
9/12 : marché de Noël de Pontoise (95)  
15/12 : expo-vente aux AGF à La Défense (92)  
16/12 : marché de Noël de Menucourt (95)  
31/03 : soirée africaine au Cours Notre Dame Providence d'Enghien (95)  
12 et 13/05 : marché équitable d'Eaubonne (95)  
28/05 : brocante de l'Isle Adam (95)  
3/06 : brocante de St Prix (95)  
10/06 : brocante des bords de Seine à Rueil-Malmaison (92)  
24/06 : brocante du Lion's club à Rueil-Malmaison (92)  
01/07 : festival « Les Balles Buttes » à Montmagny

## **2 – Subventions : 14 500 €**

Nous avons obtenu cette année :

- une subvention de 10 000 € du Conseil Régional d'Ile-de-France pour la construction des deux salles de classe ;

- une subvention de 4 500 € de la ville de Montmagny pour l'école de Koumbé-Guénébana.

Rappelons que la ville de Montmagny nous avait versé l'an passé une subvention de 4 500 € pour la construction du barrage de Koumbé-Guénébana.

## **3 – Dons : 7 721,93 €**

Cette somme établit également un record grâce à plusieurs dons particulièrement importants :

- un total de 3 500 € environ a été collecté lors du XXIIème Festival chrétien du cinéma de Bois-Colombes qui parrainait notre association ;

- 963 € ont été obtenus par la vente de divers objets et vêtements donnés par la famille LAPOINTE ;

- un don de 500 € effectué par la RATP ;

- un don de 493 € par l'école Notre-Dame Providence d'Enghien. Cet argent a été récolté par un groupe d'élèves sous la conduite notamment du directeur du lycée, François-Régis LEQUAI, et d'une enseignante, Florence ROY.

## **4 – Cotisations : 1 554 €**

Le nombre d'adhérents est passé de 116 l'an dernier à 137 cette année et progresse ainsi de 18%.

## **5 – Ventes de cartes postales : 118 €**

Rappelons que ces cartes ont été offertes en 2003 à l'association par un mécène : « La Lettre des Parents », magazine d'information, avec l'aide de son imprimeur, « La Renaissance » à Troyes (10).

## **6 – Soirée du 14 octobre 2006**

Ce rendez-vous n'a pas connu le même succès que les années précédentes avec seulement 39 entrées payantes. Les bénéficiaires auraient été fort maigres si nous n'avions pas obtenu, à l'initiative d'un membre de notre conseil d'administration, Jean-Marie REDREAU, une subvention de 500 € de la RATP destinée à couvrir le prix de l'orchestre.

Le montant des frais de fonctionnement (sans le salaire de Moussa) est de 1443,70 €. Il est légèrement supérieur à celui de l'an passé (1 314,42 €). Les frais bancaires ont été plus élevés cette année car ils correspondent pour l'essentiel aux frais des virements au Mali. Pour essayer de réduire ces charges financières, nous avons changé de banque. Nous avons obtenu du Crédit du Nord l'ouverture d'un compte sans frais de gestion pour l'instant (d'où économie de 68,88 € par rapport au Crédit Coopératif où nous avions notre compte auparavant) et chaque virement vers le Mali nous coûte maintenant 56,96 € au lieu de 80,49 € précédemment. Par ailleurs, les frais de fonctionnement comportent pour la première fois la location du pick-up Toyota utilisé lors de nos séjours de février et août 2007, soit 213,42 € (6 jours à 20 000 FCFA et 20 000 FCFA de gazole, soit 140 000 FCFA = 213,43 €). Rappelons que les billets d'avion et les autres frais sont intégralement pris en charge par les personnes concernées.

Voilà maintenant quatre ans que Moussa exerce les fonctions de directeur technique et de représentant de notre association au Mali. Il continue à percevoir une rémunération mensuelle de 75 000 F.CFA (114 €). Il joue un rôle essentiel dans le suivi des projets : banques de céréales, micro-crédit, jardins maraîchers d'Ewéry. Chaque mois, il participe à plusieurs réunions avec les autorités locales et/ou les autres ONG.

Notre association a obtenu en octobre 2006 « l'autorisation d'exercer ses activités au Mali » par arrêté du Ministère de l'administration territoriale et des collectivités locales. Il s'agit d'une première étape, obligatoire, vers la signature d'un « accord cadre », c'est-à-dire le statut d'ONG. Il manquait à notre dossier la certification de nos comptes par un expert-comptable malien ; c'est chose faite depuis août dernier car nous avons pu en trouver un qui nous a demandé des honoraires raisonnables (457,35 €). Notre trésorier, Serge LIGNEAU, a dû fournir un gros travail avec l'aide de son épouse pour faire le traitement informatique des exercices 2 et 3 qui étaient manuscrits.

Du côté relations publiques, le nombre des visites de notre site internet a connu une petite augmentation en 2007 (822 visites par mois) après une stabilisation de la fréquentation en 2006 par rapport à 2005 (737 visites par mois). Pour en faciliter l'accès, les mots de passe de l'espace adhérent ont été supprimés. Nadège a été cette année le principal artisan de la mise à jour du site.

Le numéro 5 de notre bulletin annuel a été envoyé aux adhérents et sympathisants de l'association fin mars 2007. Un nouveau film retraçant les cinq ans d'activités de « Villages Dogons » est en cours de montage ; il sera projeté pour la première fois le samedi 13 octobre à l'occasion de l'exposition « Trois jours avec Villages Dogons » à la salle des fêtes de Montmagny.

Enfin, nous avons participé à trois émissions de radio :

- une interview d'une vingtaine de minutes le 3 novembre 2006 sur RCF Radio Jéricho à Nancy ;
- une participation à un débat d'une heure sur la solidarité internationale sur cette même radio le 18 novembre 2006 ;
- une interview d'une heure le 13 mars 2007 sur Radio Enghien dans l'émission « Bonjour voisin ».